

# PROCESSUS DE SÉLECTIONS

## EQUIPE DE FRANCE

### Programme 2021-2023



L'objectif de ce document est d'expliquer les différentes étapes du processus de sélection en équipe de France pour les 2 prochaines compétitions :

- Euros 2022 à Nottingham (UK),
- Coupe du Monde 2023.

Contributeurs	Membres de la DTNS et les entraîneurs des groupes France
Version	1.0
Date de validation	le 12 mai 2021 par le CA de Touch France

[Les mots clés](#)

[Présentation des membres de la DTNS](#)

[Présentation des groupes France et des pôles](#)

[Qu'est ce qu'un groupe France ?](#)

[Qu'est-ce qu'un pôle ?](#)

[Les différents pôles](#)

[Pôle des groupes France Open](#)

[Pôle des groupes France féminins](#)

[Pôle des groupes France MO et Boys U20](#)

[Pôle des groupes France Mixte](#)

[Pôle des groupes France Séniors](#)

[Pôle des équipes de France Hommes Sénior](#)

[Pôle des équipes de France Masters](#)

[Composition d'un encadrement](#)

[Entraîneur principal \(ou head coach\)](#)

[Entraîneur fédéral](#)

[Entraîneur adjoint](#)

[Manager d'équipe ou team manager](#)

[Membre du staff médical](#)

[Processus de sélection](#)

[Critères d'âge](#)

[Conditions d'éligibilité](#)

[Processus et calendrier](#)

[Et après ?](#)

[Inscription aux Détections Nationales](#)

[Généralités](#)

[Comment est traitée une candidature ?](#)

[Catégorie souhaitée](#)

[Exemptions](#)

[J'habite dans un pays non-frontalier](#)

[Maladie, blessures, autres](#)

[ANNEXES](#)

[Annexe 1 : Liste des superviseurs](#)

## Les mots clés

<b>Joueur</b>	Désigne l'athlète de sexe masculin ou féminin.
<b>Catégories</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Open : Hommes (MO), Femmes (WO), Mixtes (MXO)</li> <li>● Séniors : Mixtes (SMX ou X30), Femmes +27 (W27), Hommes +30 (M30), Hommes +35 (M35)</li> <li>● Masters : Hommes +40 (M40), +45 (M45), +50 (M50)</li> </ul>
<b>Groupe France</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Un groupe France est constitué : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ de cadres (entraîneurs, manager, physio, ...)</li> <li>○ de joueurs issus du processus de sélection</li> </ul> </li> <li>● Un groupe France est composé de 14 à 24 joueurs</li> <li>● Un groupe France par catégorie</li> <li>● L'intégration d'un joueur dans un groupe France est validée par le DTN.</li> </ul>
<b>Sélection Nationale</b>	Ensemble de joueurs issus d'un groupe France et sélectionnés pour <b>une</b> compétition. Jouer les Euros 2022 ne garantit pas de jouer la Coupe du Monde 2023.
<b>Equipe de France</b>	L'équipe de France est l'ensemble des sélections nationales retenues pour une compétition
<b>Détections Nationales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Pour intégrer un groupe France, les candidats doivent d'abord participer aux Détections Nationales organisées par la DTN, dans la catégorie de leur choix ou conseillée.</li> <li>● Pour le joueur, il s'agit de montrer ses compétences aux entraîneurs.</li> <li>● Pour les entraîneurs, il s'agit d'observer et d'évaluer les <u>qualités techniques et humaines</u> des joueurs afin de définir un premier groupe pour l'étape suivante.</li> </ul>
<b>Pôle</b>	Un pôle réunit des groupes France travaillant en collaboration, selon une politique sportive commune établie avec la DTN, dans le but d'avoir les meilleures conditions de préparation possibles pour les compétitions internationales.
<b>TWC</b>	Coupe du Monde de Touch.

<b>Superviseur régional</b>	Entraîneur en équipe nationale ou entraîneur de club en relation avec la DTN, ayant les capacités de juger objectivement la possibilité d'un joueur à participer aux processus de sélection.
-----------------------------	--

## 1. Présentation des membres de la DTNS

Directeur Technique National Sportif : Arnaud LEVEQUE

[dtns@touchfrance.fr](mailto:dtns@touchfrance.fr)

Directeur Technique National Sportif adjoint, chargé des équipes Séniors et Masters : Philippe MEHIER

[dtns.seniors@touchfrance.fr](mailto:dtns.seniors@touchfrance.fr)

Manager Général : Cédric HUGUET

[manager.federal@touchfrance.fr](mailto:manager.federal@touchfrance.fr)

Responsable des partenariats : Thibault ZETTEL

[developpement@touchfrance.fr](mailto:developpement@touchfrance.fr)

Sponsoring, crowdfunding, budget : Jean-Louis VELLETT

[tresorier@touchfrance.fr](mailto:tresorier@touchfrance.fr)

Responsable équipement : Cédric HUGUET (interim)

[equipement@touchfrance.fr](mailto:equipement@touchfrance.fr)

Responsable Communication : Julien SILVAND

[communication@touchfrance.fr](mailto:communication@touchfrance.fr)

Adjoint au Manager Général : Fabien CARON

Responsable Développement Préparation Mentale : Maëva GERE

Responsable Développement Nutrition : Benjamin DUPONT

## 2. Présentation des groupes France et des pôles

### 2.1. Qu'est ce qu'un groupe France ?

- Un groupe France est constitué de l'ensemble des membres du staff et des joueurs d'une catégorie.
- Il est composé de 14 à 24 joueurs.
- Les joueurs présents dans un groupe France ont suivi le processus de sélection mis en place par la DTN de Touch France.
- Les joueurs sélectionnés (entre 14 et 16) pour une compétition sont exclusivement issus du groupe France de la catégorie, les autres devenant réservistes.

Cas particuliers :

- Après la phase des Détections Nationales (en octobre / novembre 2021), il sera possible de changer de groupe France. Une demande exceptionnelle doit être faite à la DTN, qui privilégiera toutefois le travail dans la continuité pour le programme 2021/2023.
- A l'approche d'une compétition, en cas d'effectif affaibli, les réservistes peuvent être appelés dans une autre catégorie.

### 2.2. Qu'est-ce qu'un pôle ?

Un pôle réunit un ensemble de groupes France autour d'une politique sportive commune définie par la DTN.

Les objectifs d'un pôle sont :

- d'une part, de développer la collaboration entre les staffs, aussi bien pendant le processus de sélection que durant la phase de préparation,
- d'autre part, pour certains d'entre eux qui s'y prêtent, lors de stages en

commun, de travailler dans un environnement de compétitivité.

## 2.3. Les différents pôles

(Un groupe France peut appartenir à plusieurs pôles)

### 2.3.1. Pôle des groupes France Open

Concerne les groupes France : MO, MXO et WO

Responsable du pôle : Arnaud LEVEQUE

**Objectif 1** : Maintenir les acquis sportifs des précédentes compétitions. Les entraîneurs ont pour mission une juste répartition des profils entre les 3 groupes, dans le respect des conditions définies par la DTN.

**Objectif 2** : Mutualiser les réservistes. Avant une compétition, suite au désistement d'un sélectionné et en l'absence de réserviste au profil adéquat, la priorité est donnée aux réservistes des autres groupes Open.

### 2.3.2. Pôle des groupes France féminins

Concerne les groupes France : WO et W27

Responsables du pôle : Arnaud LEVEQUE et Cédric HUGUET

**Objectif 1** : Rassembler les 2 groupes sur un maximum de stages pour partager les compétences des staffs et travailler dans un environnement de compétitivité.

Ce pôle bénéficie de l'apport de compétences spécifiques de la part d'entraîneurs fédéraux choisis par la DTN. Ils ont pour mission, en collaboration avec les entraîneurs des équipes WO et W27, de contribuer à l'amélioration de la performance individuelle et collective.

**Objectif 2** : Mener des actions de ressourcement en accueillant les jeunes joueuses à fort potentiel lors de stages appropriés. La participation de ces

joueuses "espoir" doit être validée par la DTN. La priorité sera donnée aux joueuses U18 France (à partir de 17 ans).

### 2.3.3. Pôle des groupes France MO et Boys U20

Concerne les groupes France : MO et Boys U20

Responsable du pôle : Vincent MARTIN et Eric Grimaldi

Ce pôle France est en construction. Il part du constat que le groupe Boys U20 est le premier réservoir de joueurs "homme" pour les équipes MO et MXO.

**Objectif 1** : (Actions à définir) Consolider les compétences et la compétitivité du groupe Boys U20. Faciliter le passage en Open.

### 2.3.4. Pôle des groupes France Mixte

Concerne les groupes France : U15, U18, MXO et SMX

Responsables du pôle : Julien BREBION et Julien VELLETT

**Objectif 1** : Pour les MXO et SMX, avoir des stages en commun, pour travailler les projets de jeu et l'aspect tactique particulier aux équipes mixtes.

**Objectif 2** : Réaliser un rassemblement de toutes les équipes mixtes du groupe France (U15, U18, MXO et SMX) – date à définir.

### 2.3.5. Pôle des groupes France Séniors

Concerne les groupes France : SMX, M30, M35 et W27

Responsables du pôle : Arnaud LEVEQUE et Philippe MEHIER

Une des lignes directrices de la politique sportive de la DTN de Touch France est le ressourcement de l'équipe SMX afin de maintenir sa compétitivité vis à vis des équipes leaders européennes.

**Objectif 1 :** Maintenir les acquis sportifs des précédentes compétitions. Pour y répondre, les entraîneurs ont pour mission une juste répartition des profils entre les différents groupes dans le respect des conditions définies par la DTN.

**Objectif 2 :** Privilégier le ressourcement du groupe SMX. Si un joueur, ayant postulé en SMX et en M30, est retenu dans les 2 catégories, la priorité sera donnée au SMX.

### 2.3.6. Pôle des équipes de France Hommes Sénior

Concerne les groupes France : M30 et M35

Responsable du pôle : Yohan Bergère et Philippe MEHIER

Une des lignes directrices de la politique sportive de la DTN de Touch France est le ruissellement des compétences de l'Élite vers les clubs. Tout en préservant les acquis sportifs des SMX et M30 de la dernière Coupe du Monde 2019, la DTN souhaite la constitution de 2 équipes Hommes Séniors : M30 et M35.

**Objectif 1 :** Réaliser un maximum de stages en commun afin d'avoir une opposition de qualité. Ce pôle sert aussi de vivier "Homme" pour l'équipe Senior mixte.

Les catégories M30 et M35 sont aussi invitées à organiser des stages en commun avec les MO et les équipes Hommes Masters.

**Objectif 2 :** maintenir le niveau de compétitivité acquis par le groupe M30 du précédent cycle.

### 2.3.7. Pôle des équipes de France Masters

Concerne les groupes France : M40/45 et M45/50

Responsable du pôle : Philippe MEHIER

Préambule.

Deux groupes France sont prévus pour le nouveau cycle 2021/2023.



Ces groupes sont définis en fonction des objectifs fixés par la DTN pour la Coupe du Monde 2023.

**Objectif 1** : Le premier groupe France, nommé M40/M45, a pour objectif de préparer une sélection nationale pour les Euros 2022 dans la catégorie M40 et la Coupe du Monde 2023 dans la catégorie M45.

Les objectifs sportifs sont de conserver la place de leader européen en M40 sur les Euros 2022 et de se placer sur le podium à la Coupe du Monde 2023.

Pour répondre aux objectifs sportifs, il s'agit avant tout de privilégier le travail dans la continuité pour les 2 compétitions.

Ce groupe est donc ouvert aux joueurs nés avant le 31/12/1977 inclus. Les joueurs nés avant le 31/12/1981 sont invités à candidater dans la catégorie M35.

Lors du processus de Sélection, les joueurs qui tenteront les Detections Nationales en M40/45 et qui ne seront pas retenus dans le groupe seront éligibles à la deuxième phase des Detections dans le groupe M45/50 si le niveau est jugé suffisant par les entraîneurs du pôle.

Ce groupe France est dirigé par Eric Grimaldi.

**Objectif 2** : Le deuxième groupe France, nommé M45/M50, a pour objectif de préparer une sélection nationale pour les Euros 2022 dans la catégorie M45 et la Coupe du Monde 2023 dans la catégorie M50. Ce groupe est ouvert aux joueurs nés avant le 31/12/1976 inclus.

Attention, seuls les joueurs nés avant le 31/12/1972 pourront participer à la Coupe du Monde 2023.

Ce groupe France est dirigé par Gareth Whomsley.

## 3. Composition d'un encadrement

### 3.1. Entraîneur principal (ou head coach)

L'entraîneur principal a un rôle de sélectionneur des joueurs de sa catégorie. Il travaille en collaboration avec la DTN et tous les membres de son staff.

Il travaille à la constitution de sa propre catégorie, et collabore également à la constitution des autres catégories du groupe France.

Le head coach doit rendre compte de ses choix de sélection ou de présélection auprès de la DTN. Il est le point de contact privilégié entre les joueurs et la DTN.

Le head coach incarne l'esprit Touch France et adhère à la charte des valeurs du Touch.

### 3.2. Entraîneur fédéral

L'entraîneur fédéral intervient dans le pôle des équipes de France féminines. Il est choisi par la DTN pour améliorer les compétences des joueuses lors de la phase de sélection et de préparation.

Il a un rôle de conseiller et d'assistant auprès du head coach et du coach assistant de la catégorie. Toutefois, il n'a pas vocation à accompagner les joueuses pendant les compétitions.

### 3.3. Entraîneur adjoint

L'entraîneur adjoint a pour rôle d'aider le head coach durant les phases de sélection, de préparation et de compétition.

Il conseille le head coach dans ses prises de décision diverses.

L'entraîneur adjoint incarne l'esprit Touch France et adhère à la charte des valeurs du Touch.

### 3.4. Manager d'équipe ou team manager

Il est le responsable de la gestion opérationnelle et financière de l'équipe dont il a la charge et organise les livrables nécessaires aux déplacements de

l'équipe. Le manager d'équipe a donc autorité sur la gestion opérationnelle et financière de la sélection.

Il instaure un environnement propice à la performance et veille au bien-être des joueurs, avant, pendant et après les stages et compétitions.

Il travaille en étroite collaboration avec le head coach en apportant tout le support nécessaire pour créer les conditions matérielles et logistiques de hautes performances sportives.

Il est le point de contact privilégié entre les joueurs et le manager fédéral dont il dépend hiérarchiquement pour tous les besoins d'information, de communication, de gestion opérationnelle et financière de l'équipe.

Le manager d'équipe incarne l'esprit Touch France et adhère à la charte des valeurs du Touch.

### 3.5. Membre du staff médical

Les membres du staff médical assurent la prise en charge de la santé des joueurs en fonction de leurs besoins.

Ils s'occupent de leur bien être physique pour les mettre dans les meilleures dispositions lors d'une compétition.

Ils gèrent les cas de blessures des joueurs et conseillent le head coach sur les décisions à prendre concernant la santé des joueurs.

## 4. Processus de sélection

### 4.1. Critères d'âge

Pour les catégories Open, la DTN impose un âge minimal de 16 ans révolus (U17) indépendamment des réglementations de la FIT ou des compétitions. Il faudra donc être né avant le 31/12/2005 pour pouvoir être éligible à une sélection dans le pôle open pour la coupe d'Europe 2022 et né avant le 31/12/2006 pour la TWC 2023.

Pour les catégories Séniors et Masters, un âge minimal est imposé par la FIT pour ses compétitions.

Les femmes souhaitant jouer en catégorie W27 doivent donc être nées avant le 31/12/1994 pour la coupe d'Europe 2022 et nées avant le 31/12/1995 pour la TWC 2023. Cela signifie par exemple qu'une femme née le 20/04/1995 ne pourra pas être éligible en W27 pour la coupe d'Europe 2022 mais pourra être éventuellement sélectionnée pour la TWC 2023. Toutefois, dans un principe de continuité des équipes de France, la DTN n'encourage pas de changement de catégorie d'âge entre les compétitions de 2022 et 2023.

Les femmes souhaitant jouer en catégorie SMX doivent avoir 30 ans révolus pour être éligible à cette catégorie. Cela signifie qu'elles doivent être nées avant le 31/12/1991 pour la coupe d'Europe 2022 et nées avant le 31/12/1992 pour la TWC 2023. De la même manière, une femme née par exemple le 20/04/1992 ne pourra pas être éligible en SMX pour la coupe d'Europe 2022 mais pourra être éventuellement sélectionnée pour la TWC 2023. Toutefois, dans un principe de continuité des sélections nationales, la DTN n'encourage pas de changement de catégorie d'âge entre les compétitions de 2022 et 2023.

Groupe France		Euros 2022	TWC 2023
âge min pour Open	<i>née le ou avant</i>	01/01/2005	01/01/2006
W27	<i>née le ou avant</i>	31/12/1994	31/12/1995
SMX, M30	<i>née le ou avant</i>	31/12/1991	31/12/1992
M35	<i>née le ou avant</i>	31/12/1986	31/12/1987
M40/45	<i>née le ou avant</i>	31/12/1977	31/12/1977
M45/50	<i>née le ou avant</i>	31/12/1976	31/12/1972

Pour toutes les catégories, il n'y a pas de limite d'âge maximale imposée. Cela implique en particulier qu'un joueur de plus de 30 ans révolus ou une joueuse de plus de 27 ans révolus a la possibilité de postuler dans un groupe Open si un superviseur régional et/ou un entraîneur trouvent ce choix pertinent.

## 4.2. Conditions d'éligibilité

Pour pouvoir participer aux détections, aux stages et aux compétitions, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Être licencié.e Touch France 2021/2022 avant le 30 Septembre 2021.
- Ne pas être sous le coup d'une suspension fédérale à compter du 12 mai 2021
- Être de nationalité française ou résident en France (<https://docs.internationaltouch.org/policy/player-eligibility/>).
- Être pré-inscrit avant la date limite du 15 septembre 2021 minuit.
- Remettre un dossier complet au 30 septembre comprenant : frais d'inscription, frais d'hébergement et de restauration pour les Détections Nationales.
- Être en conformité avec les règles sanitaires COVID en vigueur.

## 4.3. Processus et calendrier

L'objectif est de faire participer un maximum de joueurs à fort potentiel aux détections nationales.

Les différentes étapes de sélection de joueurs dans un groupe France sont les suivantes :

1. Inscriptions aux Détections Nationales - 2 cas de figure :
  - 1.1. Le joueur a fait partie d'un groupe France (sélectionné ou réserviste) entre 2018 et 2020 ; il doit alors simplement s'inscrire aux Détections Nationales pour y participer.
  - 1.2. Le joueur n'a pas fait partie d'un groupe France entre 2018 et 2020 ; une présélection doit alors être effectuée auprès d'un superviseur régional (cf annexe 1). Sa participation aux Détections Nationales dépendra des délibérations entre les superviseurs régionaux et les entraîneurs des groupes France (entre le 16 et le 20 septembre), ainsi que du nombre de places disponibles dans la catégorie.
2. Une fois les Détections Nationales effectuées, la DTN et les coachs des différentes catégories se réunissent afin de réduire le groupe de candidats. Certains joueurs n'ayant pas été retenus dans leur

catégorie de choix ou conseillée pourront se voir proposer une autre catégorie. Les nouveaux groupes constitués, plus restreints, seront ensuite invités à la dernière phase du processus de sélection, lors d'un stage plus spécifique.

Cette deuxième phase est organisée par les staffs des groupes France.

3. C'est à l'issue de cette deuxième phase, que le head coach proposera à la DTN la liste des joueurs retenus dans le Groupe France de sa catégorie (On ne parle pas encore de joueurs sélectionnés en Equipe de France). La DTN valide la liste des joueurs de chaque Groupe France.

Quand	Description
<b>Mai/Juin 2021</b>	Transmission des documents (processus de sélection, chartes,... ) aux présidents de club. Ils ont la responsabilité de transmettre les informations à leurs membres. En parallèle, Touch France se charge de la communication sur les réseaux sociaux. Les documents seront accessibles sur le site internet de Touch France : <a href="https://www.touchfrance.fr/">https://www.touchfrance.fr/</a>  Début des supervisions.
<b>10 juin 2021</b>	Ouverture des candidatures via le formulaire en ligne de pré-inscription.
<b>15 septembre 2021</b>	Clôture des préinscriptions.
<b>16-20 septembre 2021</b>	Pour les joueurs n'ayant pas fait partie d'un groupe France entre 2018 et 2020, délibérations des superviseurs et des entraîneurs, annonce des joueurs retenus pour les Détections
<b>30 septembre</b>	Dossier complet comprenant frais d'inscription, frais d'hébergement et de restauration.

<p><b>16/17 octobre</b> <b>Vichy</b></p>	<p>Détections Nationales des catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Men Open</li> <li>● M30</li> <li>● M35</li> <li>● M40/45</li> <li>● M45/50</li> </ul>
<p><b>30/31 octobre</b> <b>Vichy</b></p>	<p>Détections Nationales des catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Mixte Open</li> <li>● Women Open</li> <li>● Women +27</li> <li>● Mixte +30</li> </ul>
<p><b>Début novembre</b></p>	<p>Délibérations communes. 3 conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Open et W27</li> <li>● SMX, M30 et M35</li> <li>● M40/45 et M45/50</li> </ul> <p>Un conseil est composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● du DTN</li> <li>● des entraîneurs principaux et adjoints</li> <li>● des entraîneurs fédéraux</li> </ul> <p>Annonce des joueurs qui poursuivront la dernière phase du processus de sélection, lors d'un stage plus spécifique. (Le conseil aura la possibilité de proposer une autre catégorie aux joueurs non retenus dans leur catégorie de choix).</p>
<p><b>A partir de mi-novembre</b> <i>lieux à déterminer par les staffs</i></p>	<p>Dernière phase du processus de sélection lors d'un stage organisé par chaque staff.</p> <p>A la suite de ce rassemblement, l'entraîneur principal présente au DTN, pour validation, la liste définitive des joueurs retenus dans son groupe France.</p> <p>Communication conjointe DTN/Staff</p>

## **Et après ?**

A la suite de la dernière phase, chaque staff a constitué son Groupe France. Pendant toute la durée du programme 2021/2023, pour les compétitions retenues par la DTN de Touch France, c'est à partir d'un Groupe France que seront issus les sélectionnés, les autres devenant réservistes.

- Faire partie d'une Sélection ne garantit pas de participer à la compétition suivante.
- Les entraîneurs d'un Groupe France décident des joueurs qui composent leur Sélection.
- Les entraîneurs d'un Groupe France présentent leur Sélection au DTN au moins 3 mois avant la compétition.
- Juste après les Euros 2022, en accord avec la DTN, chaque staff aura la possibilité de rouvrir très partiellement son Groupe France. Les raisons peuvent être diverses : accueillir un joueur à très fort potentiel n'ayant pas pu participer aux Détections 2021, pallier aux départs, renforcer la concurrence dans le groupe, etc...
- Sauf pour des stages très spécifiques, les réservistes continuent à s'entraîner avec les sélectionnés.

## **4.4. Inscription aux Détections Nationales**

### **4.4.1. Généralités**

Pour intégrer un groupe France et pouvoir être sélectionné aux 2 prochaines compétitions, il est obligatoire de participer au processus de sélection. Ce dernier débute par le renseignement du formulaire de pré-inscription qui sera disponible sur le site de Touch France du 10 juin jusqu'au 15 septembre.

### **4.4.2. Comment est traitée une candidature ?**

Pour les joueurs qui n'étaient pas présents aux Euros 2018, à la Coupe du Monde 2019 ou dans un groupe France 2020/2021, il est nécessaire d'obtenir une évaluation de compétences auprès d'un superviseur régional (contacts en annexe 1).

Le candidat recevra ensuite un avis de la part du superviseur :



Favorable	Les compétences techniques sont jugées suffisantes pour participer aux Détections Nationales
Réservé	Les compétences techniques sont jugées acceptables pour participer aux Détections Nationales mais devront faire partie de délibérations entre les superviseurs et les entraîneurs mi-septembre pour confirmation.
Défavorable	Les compétences ne sont pas jugées suffisantes.

Pour ceux qui ont participé aux Euros 2018, à la Coupe du Monde 2019 ou dans un groupe France 2020/2021, ils sont automatiquement retenus pour participer aux Détections Nationales.

#### 4.4.3. Catégorie souhaitée

A partir de cette année, les joueurs s'inscrivent en "Equipe de France". Ils ont la possibilité d'indiquer la catégorie souhaitée sur le formulaire de pré-inscription ; le cas échéant, une analyse du profil sera faite par les entraîneurs pour orienter au mieux le joueur pour les Détections.

Le joueur reste libre de refuser la proposition d'une autre catégorie en se maintenant sur sa catégorie souhaitée.

#### 4.4.4. Exemptions

##### 4.4.4.1. J'habite dans un pays non-frontalier

Tout joueur "Euros 2018, Coupe du Monde 2019, dans un groupe France 2020/2021" vivant à l'étranger dans un pays non frontalier, peut faire, en accord avec l'entraîneur principal de son groupe France de préférence, une demande de dispense aux Détections auprès de la DTN avant le 15 septembre 2021. La liste de ces joueurs sera annoncée avant les Détections par transparence.

##### 4.4.4.2. Maladie, blessures, autres

Toute demande d'exemption pour maladie, blessure, circonstances atténuantes devra être adressée à la DTN.

En cas de blessure pendant les Detections, une demande pour évaluation ultérieure devra être adressée à la DTN.

# ANNEXES

## Annexe 1 : Liste des superviseurs

Région	Superviseur principal
Ile de France	Yohan Bergère
Touch Est	Quentin Rosenstiehl
Rhône-Alpes	Vincent Martin
Auvergne	Julien Vellet
Provence	Eric Grimaldi
Occitanie	Julien Brebion
Aquitaine	Houda Vernhet
Touch Ouest	Jean Larché
Autres régions	Contactez la DTN : <a href="mailto:dtns@touchfrance.fr">dtns@touchfrance.fr</a>

Les superviseurs principaux de vos régions peuvent avoir des adjoints.

Les coordonnées des superviseurs sont disponibles auprès de la DTNS [dtns@touchfrance.fr](mailto:dtns@touchfrance.fr) ou des ligues.